



Mairie de Macornay
1, place Jean-Moulin
39570 MACORNAY
Tél. : 03 84 47 00 79
Fax : 03 84 24 07 35

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **SEANCE DU 11 SEPTEMBRE 2012**

Présents : Michel FISCHER, Alain MAUBEY, Véronique PAILLARD, Henri GUICHARD, Brigitte BONDIVENNE, Laurence CAMBRAY, Joëlle JOUANNIC, Louis LUX, Chantal REYBARD, Isabelle SAILLARD, Michel TRONTIN.

Excusés : Jocelyne FAUVEY, Hubert POMMIER, Philippe RUBIN.

Absent : Robert VERY.

Secrétaire de séance : Véronique PAILLARD.

ATTRIBUTION LOTS 3 et 9 CHANTIER MAISON BESSON

L'attribution des lots 3 et 9 étant restée infructueuse à l'issue de la 1^{ère} consultation, une 2^{ème} consultation a été lancée. Le Conseil valide la proposition de la Commission d'appel d'offres et attribue :

Lot N° 3/Etanchéité : Entreprise La Beaune (13 000,00 € HT)

Lot N° 9/Métallerie : Entreprise Ducrot (34 078,00 € HT).

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2010

Le Conseil municipal prend connaissance du rapport annuel d'activité 2011 édité par le SYDOM (ordures ménagères). Ce rapport validé par le Conseil eAst à disposition des usagers et consultable en Mairie.

RAPPORT ANNUEL SIAAL

Le Conseil municipal prend connaissance du rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement. Ce rapport est également consultable en Mairie.

DEVENIR DE L'ANCIEN GARAGE FACE A LA MAIRIE

Le Conseil décide de procéder à la démolition du bâtiment dégradé sur la parcelle AE188.

AFFAIRES EN COURS ET QUESTIONS DIVERSES

- Le Conseil prend connaissance :
 - Du courrier d'un habitant de la Fontaine aux Daims, déplorant les excès de vitesse des véhicules sur la RD117, sur cette portion limitée à 50 km/h et notamment au niveau des arrêts de bus.
 - Du compte rendu de la réunion du Conseil communautaire du Val de Somme du 11 juillet dernier.

- Sur proposition de M. le Maire, le Conseil municipal délibère pour demander au Conseil général l'inscription du Chemin Rural N° 42 (Chemin des Vignes) au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR).

RAPPEL :

Les cartes avantages jeunes sont à retirer au secrétariat de Mairie par les familles qui les ont préalablement réservées.

Prochain Conseil municipal : **mardi 16 octobre**

Le Maire

Michel FISCHER

La Secrétaire de Séance,

Véronique PAILLARD